

UNE TENTATIVE D'ANALYSE DU HIRAK



RACHID SIDI BOUMEDINE *

Le vendredi 21 février 2020, le *Hirak*, mouvement massif et pacifique de manifestations hebdomadaires, a fêté son cinquante-deuxième épisode.

Des questionnements et des préliminaires

Cette nouvelle forme d'action, qui a donné naissance à son vocabulaire propre¹ et surpris tout le monde par son pacifisme² et une remise à l'honneur des ressorts traditionnels de la solidarité, résulte de l'expérience qu'ont les Algériens des pratiques du pouvoir et de ses années de réponse violente aux revendications sociales³.

* SOCIOLOGUE.

¹ Vendredire, c'est dire et s'exprimer en manifestant le vendredi, sinon le mardi, « mardiser », pour ce qui concerne les étudiants. Une universitaire a publié un recueil des slogans sous ce titre : Cf Karima Aït Dahmane, *Vendredire en Algérie. Humour, chants et engagement*, ED EL Ibriz, 2019.

² Ce pacifisme résulte aussi des apprentissages sociaux de toutes les révoltes et émeutes réprimées. Nous en reparlerons.

³ Rachid Tlemçani rappelle, dans une contribution parue dans le journal *El Watan* du 11 février 2020, intitulée « D'une Constitution à l'autre », qu'il y en eut (et il ne compte pas les émeutes villageoises quasi quotidiennes) d'importantes dans les grandes villes : Tizi Ouzou (1980), Oran et Saïda (1982), Oran (1984), Alger (1985), Constantine et Setif (1986), sans compter celle, nationale, de 1988 qui aboutit à une nouvelle constitution qui a permis le multipartisme (de façade).

Ce long apprentissage social a engendré la résilience et la résistance.

La capacité des citoyens s'est renforcée avec le développement des réseaux sociaux qui ont permis de diffuser l'information et disséminer la culture de la résistance dans toutes les régions.

Enjeux visibles, enjeux invisibles

Prenons comme date symbolique 1980, début des contestations sociales de masse, où l'intervention du FMI qui impose la doctrine de l'abandon des politiques sociales et la naissance d'un capitalisme sauvage, se fait sentir par des mesures du type : suppression du monopole de l'État sur le commerce extérieur, démantèlement des industries et du BTPH, des bureaux d'études et d'ingénierie, la vente de leur patrimoine, etc.

54 Or, la scolarisation massive, la croissance du nombre d'étudiants, l'existence de syndicalistes aguerris ont rendu difficile cette « transmutation ». Il fallait donc domestiquer les forces sociales pouvant faire obstacle à la libéralisation.

Deux lignes directrices ont guidé cette opération : d'une part faire en sorte que le Parti ait la maîtrise idéologique et organique totale des organisations (syndicats, associations, etc.) et des nominations d'un côté et, de l'autre, utiliser l'idéologie islamiste pour casser les courants socialisants, pendant que se formait une classe compradore à l'ombre de l'État et dans le circuit de l'import et de « l'informel » qui lui est associé⁴.

Le régime politique algérien : État néopatrimonial et rente

Y. Leca et X. Schmeiel ont montré depuis longtemps comment des régimes contemporains reproduisaient des formes de gestion

⁴ En dehors du trafic par (porteurs de) cabas, l'essentiel des marchandises passe par les ports (containers). Elles sont déclarées, mais, une fois dédouanées, elles « disparaissent » pour ressurgir sur les trottoirs ou chez des marchands, sans facturation. Cette activité, dite informelle, est indispensable à la réalisation de la rente (en devises) dont vivent les grands commerçants et leurs tuteurs centraux. Régulièrement, des articles de presse se plaignent de « l'impuissance » de l'État devant ce phénomène, alors qu'il est inhérent à sa nature.

caractéristiques des système patrimoniaux anciens⁵, où un groupe dirigeant, uni par des liens de type lignager, s'impose à des castes de producteurs et d'esclaves.

Le terme « néopatrimonial » a servi à désigner cette nouvelle forme d'États, appelés aussi clientélistes, où des groupes sociaux dominant l'État et le gèrent comme une propriété privée dans le captage et la distribution d'une rente (ressources naturelles, hydrocarbures, etc.)⁶ à leur clientèle.

Les groupes qui ont pris le pouvoir en Algérie au nom de leur légitimité historique ont revêtu la forme d'un parti censé conduire la révolution, dite socialiste, puis, en 1989, celle d'un multipartisme de façade⁷, en veillant au contrôle de toutes les instances.

Or, depuis cette date de promulgation de la nouvelle Constitution instaurant le multipartisme et le respect de la propriété privée, des changements, dont les injonctions (conditionnalités) adressées aux pays du Sud⁸ par la « communauté internationale », de respecter (ou faire semblant de respecter) les droits de l'homme, l'environnement, etc. sont intervenus dans les relations internationales. Ils laissent cependant la marge aux pouvoirs en place de faire des discours anti-impérialistes, fustiger la colonisation, etc., laissant croire à une autonomie apparente, malgré ou grâce à certaines maladresses⁹.

55

⁵ Rappelons aussi les débats animés autour des modes de production dits « asiatiques », où le pouvoir central s'appuyait sur le contrôle d'une ressource vitale (l'eau par exemple) par un pouvoir despotique assisté par une bureaucratie/aristocratie qui dominait des castes d'« hommes libres », paysans sans terre, ou d'esclaves.

⁶ Ils peuvent aussi être fondés sur des rentes provenant d'autres sources : contrebande, drogue, trafic d'êtres humains, etc.

⁷ En fait c'est le parti unique qui s'est « démultiplié/redéployé » en créant autant de partis qu'il recelait de tendances auparavant (modernistes, baathistes, islamistes discrets qui lui ont valu son surnom de « barbefelène ») et qui n'a cessé depuis de truster le pouvoir sous l'étiquette de « majorité présidentielle, alliance » à tous les niveaux.

⁸ Depuis les années quatre-vingt, la Banque mondiale avait instauré des régimes de conditionnalités en matière environnementale, de gouvernance de participation locale, etc., imposés aux pays du Sud lors de l'octroi d'aides ou de crédits, en autant de « guides » obligatoires qui revenaient à mettre les États du Sud sous tutelle. Comme le faisait remarquer Annick Osmont dans son ouvrage *La Banque mondiale et les villes : du développement à l'ajustement*, Karthala, 1995, les États étaient supposés inefficaces et corrompus.

⁹ Parfois, les déclarations de ministres français, pourtant aguerris, relatifs à l'Algérie sont tellement « maladroitement » qu'on se demande si elles ne servent pas, à

Mondialisation et partage des tâches

La thématique de la mondialisation qui laisse entendre la « libre » concurrence entre pays et un succès économique gouverné par la seule performance s'accompagne de guides des « bonnes pratiques et d'une terminologie convenue ».

Mais, de fait, les pays du Sud importent les productions des usines occidentales et les services des bureaux d'études, instaurant ainsi une convergence d'intérêts entre ces puissances et leurs partenaires locaux, qui ne développent donc pas d'activités productives.

En particulier, les activités à fort coefficient technologique ne franchissent en général pas les mers depuis les indépendances, maintenant le gap technologique avec la complicité objective des dirigeants locaux.

Cela explique en partie, en vertu des clauses implicites du marché entre partenaires qui se présentent en public comme rivaux/adversaires, la mollesse des pays européens à débusquer et juger des cas de transfert illicite de devises par ces dirigeants.

56

Le partage non écrit des tâches se prolonge à l'intérieur du pays, à travers les représentants de la bourgeoisie compradore, qui ont aussi pour charge de servir d'ogre, de faire craindre « le chaos », en tenant des discours menaçants sur les libertés dans toutes leurs dimensions.

En effet, une partie des partis politiques dits de l'opposition qui, sous le couvert d'idéologies diverses (religieuses, libérales, conservatrices, etc.), représente des groupes d'intérêt associés et liés au système clientéliste (servants et bénéficiaires) joue ce rôle de « gardien des valeurs », surtout depuis que le pouvoir a pris de plus en plus la forme « sultanique » de gouvernance, et que s'est systématisée la prédation en faveur des oligarques et des réseaux proches.

Et dès lors, la ligne de fracture que pourrait engendrer le *Hirak*, ne passe pas automatiquement selon la ligne de démarcation *Hirak*/pouvoir, mais entre le *Hirak* et le binôme pouvoir/associés,

travers les protestations forcées qu'elles provoquent, de caution à cette étiquette d'anticolonialisme ou impérialisme, sachant par ailleurs les concessions incroyables que leur font les dirigeants algériens sur le plan économique et qui servent de soupape de sûreté à une partie de l'économie française. Il y a parfois comme une connivence.

du fait que ces partis, avec des nuances tactiques, agissent dans les deux « camps » en même temps, en se démarquant du pouvoir, mais en volant chaque fois à son secours¹⁰.

Une modalité d'action à usage externe et interne : le formalisme

Parce que leur action repose sur leur domination de l'État et de ses appareils, le respect des « formes » (sous-entendu de la légalité) par les groupes et les réseaux de la rente¹¹ qui se distribuent tacitement les « créneaux »¹² prend toute son importance. Solidaires pour le maintien du système, mais concurrents pour garder leurs positions ou leur prééminence, ils adoptent un mode de décision de type consensuel pour préserver les équilibres dans le partage¹³.

Agir « dans le cadre de la loi » sert à la fois à se prémunir des « dossiers » que préparent les rivaux et à instrumenter parfois au nom de l'« intérêt public » les lois, au besoin par des dispositifs dérogatoires ou des « passer outre ».

En symétrie, la répression, prendra le nom de « maintien de l'ordre » au sens large selon des énoncés codifiés et un habillage juridique adéquat¹⁴.

57

¹⁰ Mais à force de jouer à ce jeu, certains protagonistes sont publiquement démasqués, comme le montre une manifestation à Constantine le 29 février où les *Hirakistes* de la même ville apostrophent Makri, président du MSP islamiste « Honte à toi Makri, le *Hirak* n'est ni laïc ni religieux », ce chef de parti ayant dénoncé la veille le *Hirak* comme « noyauté par les laïcs extrémistes ».

¹¹ Il y a un partage net des « créneaux » de chacun ou de chaque groupe, que ce soit dans les travaux, les importations, la commercialisation, la création de services monopolistiques, etc. Des outsiders l'ont appris à leurs dépens en voyant leurs marchandises pourrir dans la rade d'Alger.

¹² Dans un article daté du 1^{er} mars 2020 dans le quotidien *Liberté*, le professeur en économie A. Khelifi explique par la variation des « conjonctures et rapports de forces », assortie du poids des compagnies pétrolières étrangères (qui tentent d'influer sur la législation et les attributions de contrats) l'instabilité (douze PDG en 20 ans) à la tête de la compagnie pétrolière nationale.

¹³ Lorsqu'une décision de type juridique ou réglementaire, sinon de nomination ne convient pas à un groupe (au gré de l'évolution de ces conjonctures), elle est soit remise sans application, soit démentie, soit reconsidérée immédiatement.

¹⁴ Par exemple, pour déstabiliser un parti indocile, il sera procédé à son infiltration par des « militants » nombreux, qui exigeront plus tard, en assemblée statutaire, « un redressement » de la ligne du parti en question et l'éviction de ses responsables actuels. Cette méthode a été appliquée à des associations, des syndicats, des partis

Cette obsession de la « forme » comme habillage et guide d'action s'est manifestée entre 2018 et 2020 dans des exemples à la limite de l'ubuesque, comme le fait que le « chef de l'État », rendu impotent par la maladie, a été représenté dans des manifestations par sa photo, embrassée comme une icône par les dirigeants. Elle a même reçu un cheval en cadeau.

Plus : en février 2020, au moment où les opposants au régime voulaient fêter l'anniversaire du début du *Hirak* (52^e semaine), le président élu en décembre décrète cette journée « journée nationale du *Hirak* »¹⁵.

Mais, si étrange qu'il paraisse, ce respect de la forme a toujours une fonction : celle qui est implicite ici est de laisser entendre que le « système » est tombé et que le président représente la fameuse transition vers une « nouvelle » république que lui se propose d'incarner... et de diriger.

Acteurs sur scène, acteurs derrière le rideau : occupants apparents et titulaires réels du pouvoir

58

Le départ de Bouteflika sur injonction à peine voilée, du chef d'état-major n'a pas suffi à satisfaire les revendications des Algériens, qu'ils manifestent ou pas dans le « *Hirak* », car ce n'était pas cela seulement qui était voulu, mais bien le départ de tout le système en place.

Les revendications sont devenues, à la faveur des déchantements successives, des plateformes, qui commencent par « qu'ils partent tous », les suivantes étant « Algérie libre et démocratique », « État civil et non militaire » et enfin « articles 7 et 8 » qui affirment la souveraineté du peuple, i.e. la citoyenneté pleine et entière.

Les slogans se sont affinés en une exigence sur la nature de la « République » voulue en réponse à la volonté du système de perdurer, cette fois sous la forme bicéphale d'un président du Sénat devenu président (formel) intérimaire d'un côté, et de l'autre, un pouvoir réel, de moins en moins masqué, représenté par le chef d'état-major.

islamistes, socialistes, etc., les conduisant à la scission. Sinon, des services de l'État, demandent brusquement de payer des charges fiscales très élevées, etc.

¹⁵ Mieux, il apparaît en mai 2020 que le *Hirak*, sur proposition du « comité d'experts » chargé de préparer le projet de « refonte » de la Constitution, sera inscrit dans son préambule !

La gestion du *Hirak* par les autorités

Devant sa montée en puissance durant cinquante deux semaines, les autorités ont tenté plusieurs mouvements, simultanés ou successifs, dans l'objectif de réduire le *Hirak*, selon plusieurs axes :

- Diminution du nombre de manifestants par l'utilisation de plusieurs procédés conjugués :

- Empêcher les manifestants d'arriver sur les lieux : blocage des voies d'entrée sur Alger.
- Occuper les espaces publics où se déroulent les manifestations : travaux, encombrement des places¹⁶, foires commerciales¹⁷, arrestations des premiers arrivants¹⁸.
- Associer les arrestation sélectives de « leaders », arrestations « au hasard » avec soit la libération tardive soit la détention préventive se terminant par un procès où la peine prononcée peut couvrir la durée de détention... ou non¹⁹.
- Fissuration/fracturation : elle a revêtu plusieurs formes :
 - Procéder à l'interdiction d'une partie des expressions (par ex. le port de l'emblème amazigh...) en sélectionnant les cibles (arrêter à Alger, tolérer dans d'autres villes).
 - Introduire des slogans distincts de l'objectif commun (Algérie libre et démocratique...) pour les pervertir par des références idéologiques²⁰ différentes.

59

¹⁶ Pressé d'agir, le maire de Constantine n'avait rien trouvé de mieux que de faire stationner sur la plus grande place de la ville les camions poubelle de l'entreprise communale.

¹⁷ Procédé largement utilisé à la grande poste d'Alger, mais aussi à Tizi Ouzou, Constantine, etc.

¹⁸ La méthode consistant à arrêter les premiers arrivants, utilisée lors des premiers jours, a été reprise au mois de janvier 2020 après l'élection de Tebboune comme président, devant le fait que le *Hirak* n'avait pas automatiquement cessé ni ne s'est réduit de manière significative.

¹⁹ Bien souvent, soit les peines n'existent même pas dans le Code pénal, soit il n'y a aucune preuve du « délit » ou du « crime » reproché. L'essentiel est de donner, en plus de la mise à l'écart, un signal sur ce qui attend celui qui serait tenté de faire la même chose que l'individu arrêté, pour décourager les autres.

²⁰ Par exemple, « Allah Akbar... », l'invocation de Dieu tentant de se substituer aux slogans désignant le peuple comme souverain. C'est une partie d'un dispositif « en tenailles » pour encercler les partisans de la « Deuxième République ».

– Dans le dispositif pratique mis en place, c’est le chef d’état-major qui donnait le ton dans des discours adressés en principe « aux troupes » :

- Les fondements affichés : « la revendication populaire est légitime », « nous accompagnerons le peuple », « dans le respect de la Constitution ».

- Les « injonctions » du genre « on » devrait, par exemple, enlever les emblèmes, arrêter « la bande »²¹, etc., immédiatement traduites en actions, même par le président en titre (comme l’organisation des élections).

Sont combinées avec ces actions, des tentatives « politiques/ idéologiques »²² d’infléchissement du *Hirak*, ainsi que des « ouvertures de dialogue », des « appels » aux partis et aux « personnalités de toutes les sensibilités ».

Ces opérations sont toujours menées sous le contrôle total des appareils (existants ou créés à cet effet)²³ chargés par le pouvoir, de conduire/animer/synthétiser les conclusions avant de le(s) remettre à l’autorité qui tranchera.

60

Mais les inflexions fortes de ces discours vers des formes plus autoritaires ont eu pour réponse les slogans : « État civil et non militaire » et « nous ne voulons pas d’un pouvoir militaire », parfois, plus brutalement « les généraux à la poubelle ».

²¹ Cela a consisté essentiellement à arrêter/emprisonner les membres principaux du groupe dirigé par le frère du président, ses alliés, y compris parmi les militaires, et les « oligarques » les plus emblématiques. Pour, sans doute brouiller les cartes, des hommes puissants, plutôt proches de l’opposition, sont aussi arrêtés.

²² Selon la conjoncture, ce seront des slogans (et des groupes) vantant la fraternité entre le peuple et l’Armée (la majuscule a tout son sens), ou bien prônant une alliance de fond (par exemple la conjugaison « Novembria-Badissia » qui, sous couvert d’associer le courant musulman réformiste (créé par Ben Badis) des années cinquante, et qui veut prétendre, contre toute réalité, se poser comme le promoteur de la révolution de novembre 1954) et Novembria, qui, par sa référence à la déclaration du 1^{er} novembre 1954 qui annonce la lutte armée, s’oppose à la plateforme de la Soummam adoptée par les FLN au congrès éponyme en 1956 qui, entre autres, affirme la primauté du civil sur le militaire. Ce dernier mot d’ordre n’est toujours pas accepté par les autorités qui présentent l’« Armée » comme une sorte de corps autonome et non pas une structure soumise aux mêmes règles que tous les autres corps de l’État.

²³ « Panel indépendant » au printemps 2019, « Comité d’experts indépendants » chargés de préparer une nouvelle mouture de (« réformes en profondeur ») de la Constitution en janvier 2020, chaque fois nommés par le président en titre.

Continuité du système et continuité des procédés et méthodes

On pouvait légitimement, même partisan du *Hirak*, se demander en janvier 2020 si le président élu, selon un semblant de légalité – à défaut de légitimité – allait engager, selon ses promesses, une transition effective, même si ce n'est pas celle que revendique le *Hirak*, ou assurer l'adaptation du système aux nouvelles données.

On pourrait faire en effet l'hypothèse que même cramponnés à leurs avantages, les dirigeants des réseaux auront pris quand même acte du choc énorme du *Hirak*, de la perte de crédit de leurs troupes d'appoint, opposition clientélisée, et tenter de préserver ce qui peut l'être et céder ce qui le doit.

Mais il fallait compter sur les noyaux durs qui ne voudront lâcher en aucun cas leurs rentes et leurs positions.

Frappés par la perte de crédit des islamo-conservateurs, les dirigeants se sont tournés vers les couches de technocrates et agents centraux de l'administration et des « experts » formatés depuis quarante ans aux thèses de l'ultralibéralisme.

Ces couches étaient d'autant plus enclines à donner des signaux positifs qu'elles étaient effrayées par la radicalisation du *Hirak* et « séduites » par le « mixage » d'économie rentière/libérale, plus proche de leurs orientations.

La publicité faite aux « start-up », la création artistique, l'écologie²⁴, illustre cette entreprise de séduction pour donner l'apparence de renouvellement, de même que l'apport de figures non compromises²⁵, en balayant large, vers ceux qu'il suffisait de convoquer jusqu'à ceux qui s'étaient positionnés « contre ».

Ces « carottes », habileté classique, ont été accompagnées d'un bâton mené avec de plus en plus de fermeté : non-libération

²⁴ Visibles dans la redondance des ministères chargés soit de l'environnement (notamment saharien), de la création artistique (deux sous-ministères pour le cinéma et la création), de nouvelles règles du jeu pour les entreprises de « jeunes ».

²⁵ Le fait que la consultation première opérée par le nouveau président a eu lieu avec deux personnalités censées être situées dans le sillage du *Hirak*, mais « modérées » et insoupçonnables du délit de compromission (Benbitour, Rahabi), est une illustration de cette démarche. Commencer par les islamistes aurait tout de suite été lu, au vu de leur opportunisme affiché, comme une collusion évidente.

de « leaders » présumés emprisonnés²⁶, arrestations/libérations arbitraires²⁷ pour entretenir la peur, maintien de la présence policière pour réduire (Alger), sinon même empêcher les manifestations.

C'est comme si la volonté était d'aller vers un système rentier plus discret, « bien élevé », mais qui donnerait sa place à une « liberté » sous tutelle. Ce dernier mot n'est pas anodin, comme l'illustrera la gestion de la pandémie.

Le *Hirak* a pris, devant les risques qu'impliquait la Covid, et après des débats serrés, la décision d'arrêter les manifestations pour sauvegarder la santé des citoyens, même si cela donnait un avantage tactique au pouvoir en lui laissant le champ libre.

Durant cette période cruciale de janvier à mai 2020, le recul semble suffisant pour se faire une idée de la ligne stratégique réelle de ce nouveau dirigeant et des forces qui le soutiennent.

En avril et mai, à voir la somme des décisions, on peut en effet noter que le pouvoir semble agir toujours sur la même base doctrinale, en vigueur depuis 1962, à savoir que lui seul sait et a le droit de dire ce qu'il faut faire, y compris celui d'énoncer, proposer, conduire les alternatives à lui-même. Et lui seul dit la vérité vraie. Et il « a la situation sous contrôle ».

C'est vrai pour « l'ordre public », la crise économique, les prix du pétrole et la pandémie de Covid-19.

Il découle de ce postulat d'omniscience et d'omnipotence, et les déclarations en attestent, que tout avis différent, ou émis par une source autre, sur ces questions est malintentionné, « contre-révolutionnaire », « fake news », ou, pire, « complot ourdi ». qui a besoin d'un avis ou montrer qu'il est « ouvert » (et non pas qu'il procède à une ouverture), il délègue à des « experts » le soin de procéder à des études techniques, mais ne donne jamais de délégation politique.

²⁶ En principe, on ne peut savoir pourquoi quelqu'un qui relaie, parmi des dizaines d'autres, certain slogans ou messages est brusquement considéré comme « portant atteinte à ... », formule que suit une liste interchangeable et, pour cette raison, arrêté, emprisonné, parfois plusieurs mois après les (mé)faits qu'il est censé avoir commis.

²⁷ En donnant ou en voulant donner l'impression que c'est « au hasard » que se font ces arrestations, ceux qui en sont les acteurs veulent sans doute répandre l'idée que l'on ne sait pas sur « qui cela va tomber », pour la simple raison qu'il est présent en un lieu à une heure donnée. L'essentiel est donc de dissuader les gens d'aller vers ce lieu et on réduit ainsi la plage horaire des manifs (tôt ou juste après 17 heures), la densité des présents, etc.

Il met donc en œuvre :

- La formation d'un nouveau gouvernement de technocrates.
- Une offre de dialogue vers les mêmes partis politiques ou « personnalités » qui acceptent les termes de référence du pouvoir en renonçant à leur exigence première de libération des détenus.

Et comme souvent, ces offres ne dépassent pas les effets d'annonce et l'affichage d'une intention.

De nouveau, un groupe d'experts a été constitué pour faire un projet « d'amendement profond de la Constitution ».

Décantation et désenchantement

Ainsi, si nous ne réduisons pas les élections présidentielles de décembre au seul changement de porte-parole²⁸, nous pourrions comprendre les déchantements qui ont suivi, compte tenu de la conjoncture particulière de 2020 en termes de crise de régime, crise des ressources et de la Covid, suite aux actions du pouvoir.

Le président aurait, selon une hypothèse raisonnable, pour mission de garder (et même de créer) le plus de secteurs rentiers possible dans le cadre d'une économie ultralibérale, mais en ouvrant, aussi bien en raison du contexte international que des luttes populaires, une part d'économie productive.

Il ne devrait pas, et rien ne l'annonce²⁹, aller vers une économie et une démocratie sociale, susceptibles de bouleverser les équilibres internes entre groupes et de remettre en cause les liens internationaux.

Il devait donc pour cela avoir les mains libres en jugulant la vague portée par le *Hirak*, rassurer les réseaux restants quant à leur

63

²⁸ Il vaut mieux considérer dans l'analyse le président actuel comme porte-parole d'intérêts et de réseaux dominants plutôt que de se laisser piéger par les façades institutionnelles qui rendraient illisibles certaines décisions. Sinon, comment comprendre ces étranges communiqués comme celui relatif au décret (20-95 du 8 avril 2020) donnant signature au SG de la Défense, rapidement corrigé par le décret (20-101 du 20 avril 2020) qui ajoute que ces signatures interviennent « en coordination avec le chef d'état-major ». On pourrait en faire des exégèses sans fin sur les pouvoirs et leur distribution. Comment comprendre ces deux décrets successifs lorsque, dans tous les communiqués officiels, le président est présenté comme « président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense » ?

²⁹ Le projet de loi de finance complémentaire dont les grandes lignes sont connues confirme le maintien des mêmes lignes directrices.

sort et leurs biens, rassurer les couches moyennes et les gagner à sa cause, donner une coloration libérale à son action.

En s'affichant, pour annoncer toutes les décisions, sous le triptyque de « président, chef suprême des forces armées et ministre de la Défense », il affiche celui du recentrage du pouvoir, loin du bicéphalisme de 2019, que le pouvoir est civil et non militaire, et annonce à tous les groupes dominants ou aux réseaux restants que la situation est « sous contrôle », selon la formule habituelle.

Or le slogan « *Dawla Madania machi askaria* » (État civil et non militaire) ne visait pas seulement la forme de gouvernement ou d'État, mais la réalité du pouvoir tacitement, puis publiquement dévolu à la haute hiérarchie militaire, ce qui était devenu criant du fait du mode d'action public de Gaïd Salah.

Aussi, le nouveau triptyque semble viser un triple but : dire que le pouvoir est aux mains d'un civil et consacrer l'idée d'un pouvoir fort (les mesures répressives³⁰), présent dans la vie publique (visites et hommages à des secteurs, à des personnalités, condoléances, etc.), social et proche du peuple (augmentations et facilitations diverses), un style personnel à l'opposé des images laissées par Bouteflika et Gaïd Salah.

Ajoutons, pour la bonne bouche, la manœuvre visant outre être le seul dont la parole est vraie, à s'approprier le *Hirak* après l'avoir béni, au point de l'inscrire au préambule du projet de « refonte de la Constitution ».

La reconfiguration des politiques et les redistributions sont rendues d'autant plus nécessaire, que les parts de rentes disponibles sont amoindries du double fait de la conjoncture pétrolière et de l'épuisement des réserves, donc des marges de manœuvre.

Il faut ensuite répartir les ressources disponibles par secteurs d'activité et générer si possible des niches nouvelles, fausse ouverture³¹ (d'opportunités), car elle consiste, au mieux,

³⁰ Dans son alignement opportuniste, une partie de la presse répète à satiété que « le président ordonne » même pour des actes habituels de l'administration, qui se seraient satisfaits d'un communiqué du Premier ministre ou du ministre concerné. Mais ce genre de procédés (l'allégeance de la presse et l'affichage du président) vise à montrer que le président est fort en tant qu'institutionnel et en tant qu'homme, puisque ses nom et prénom sont chaque fois répétés, même sans nécessité.

³¹ Dans sa chronique du journal *Liberté* du 3 mai 2020, M. Hammouche met le doigt sur cette incompétence systémique en relevant que, dans son discours à la presse, Tebboune, par son approche de la situation et par les solutions qu'il préconise,

à chercher d'autres sources de rente³², et faire penser qu'il s'agit d'une reconversion.

Mais même cette option n'est possible que si les dirigeants en titre savent faire la part du feu et laisser intacte une bonne part du circuit de la rente dont profitent les plus puissants, en engageant des réformes « non menaçantes » à leurs yeux.

L'arrangement qui combine l'abandon apparent des politiques de génération de rente directe vers des changements (énergie renouvelable, réserves de gaz de schiste, contrôle des importations, fin des fausses industries, etc.) au plan économique et les annonces de libéralisation politique constituent la nouvelle façade.

Il faut aussi le temps et les contacts que ces « plans » de réarrangement soient acceptés par les suzerains/tuteurs à l'international, travail retardé bien sûr par le Covid-19.

Mais tant que la bataille n'est pas perdue et les arbitrages (des rééquilibrages internes de pouvoir) non rendus, il leur faut maintenir la pression répressive et décourager leaders et populations de maintenir la lutte. C'est ce qui expliquerait la part plus grande donnée à la répression « sur le tas » qui a pour objectif un rôle dissuasif des masses et des *leaders*.

Ces actions ont aussi engendré des décantations, d'abord entre les trois groupes qui étaient face au pouvoir :

– Dans « l'opposition », clientèle ancienne du pouvoir³³.

65

révèle l'impuissance constitutive du pouvoir face à la crise économique-sanitaire. Pas encore débarrassé de la culture de l'économie de rente propre à son régime, il ne peut la percevoir que comme crise financière [...] il se propose de substituer une ressource naturelle défaillante, les hydrocarbures, par d'autres prometteuses, les terres rares, l'or... Difficile de convertir un candidat qui programme l'exploitation du gaz de schiste en président de l'économie productive. En fait, le développement de l'Algérie est hypothéqué par un piège "systémique". Les dirigeants n'ont jamais connu d'autre logique économique que celle de la gestion de la rente. »

³² Il a été question dans la presse de la vente aux Chinois des « déchets de mines qui renfermaient des terres rares » ou de les laisser exploiter le phosphate dont le minerai en recèle aussi, pas de lancer une industrie stratégique nationale de transformation, pouvant déboucher sur la production ne serait-ce que des produits semi-finis (oxyde/hydroxydes ou métaux non affinés), dans les domaines indispensables à l'industrie de pointe en électronique.

³³ Ce sont essentiellement les partis qui sont l'émanation des secteurs de l'import-import, les réseaux de l'économie informelle, des cols blancs et des professions libérales qui se nourrissent de cette activité économique et, pour une part, des marchés de l'État, etc., et qui ont souvent adopté comme couleurs partisanes les différentes nuances de l'islamisme politique, parfois mâtiné de nationalisme ou,

– Dans le groupe des partis dits démocrates (PAD, Parti de l’alternative démocratique) et des éléments flottants, électrons libres.

– Le troisième groupe, à la composition plus complexe, est celui qui porte le nom de *Hirak*.

Ensuite dans le *Hirak*, un triple mouvement s’amorce :

– De décantation entre les mots d’ordre de construction d’une société où priment la liberté de pensée, l’égalité, les femmes en tant que citoyennes à part entière, l’acceptation de la diversité culturelle, et ceux des tenants d’une société plus conservatrice attachée à des valeurs traditionnelles et à la religion.

– Le deuxième mouvement est celui qui unifie le *Hirak* face à l’intensité des répressions et renforce sa résilience.

– Le troisième est de nature sociale : la composante populaire semble avoir pris plus de place depuis quelque temps, comme l’illustre la place accordée à « l’arrivée des gens de Bab El Oued » censés être « populaires », ou de Belouizdad.

66

Cette montée en puissance apparente (car il s’agit d’une observation visuelle) des couches populaires est parallèle au ralliement, première décantation, des états-majors des partis « islamistes » au pouvoir, en reprenant leur place dans un système qui semble vouloir³⁴ se reconstruire/réémerger/se reformer.

L’exemple le plus visible est celui du MSP. Le discours prononcé à Constantine par le président du MSP le 27 février 2020, qui nous dit d’abord se joindre au dialogue voulu par Tebboune : « [...] c’est pour l’intérêt du pays. Et que vous le vouliez ou pas Tebboune est le chef de l’État ».

Et le compte rendu de presse³⁵ poursuit : « La révolution a eu lieu dans l’orientation badissiste à travers la déclaration du 1^{er} novembre qui précise ses objectifs : la construction d’un État

au moins, des conservateurs. Nous les avons largement évoqués notamment dans notre ouvrage, *Aux sources du Hirak*.

³⁴ Il faut faire très attention à ne pas confondre ce mouvement qui « vassalise » les islamistes, très dépendants de la rente qui se fait rare, et qui ne veulent pas payer le prix du « délestage » auquel est contraint le réseau dominant, avec l’ancienne situation où ils pouvaient négocier. C’est d’autant plus vrai que leurs soutiens populaires suivent le chemin inverse et se rapprochent des « laïcs », ce qui inquiète tous les courants conservateurs.

³⁵ « Makri crie au complot et charge violemment le “courant laïc radical” », article de Ryad Hamadi, *TSA Algérie*, 28 février 2020.

démocratique, social, populaire dans le cadre des principes de l'islam [...] le MSP restera fidèle à Ben Badis et à la déclaration du 1er novembre ».

Le MSP, qui affirme avoir été présent dans le *Hirak* depuis ses débuts, reprend à son compte le slogan central du pouvoir depuis 1962 « l'Algérie arabo-musulmane » en offrant la reconstitution des alliances entre les bourgeoisies, après les épisodes des « oppositions », depuis les plateformes dites de Mazafran jusqu'à celle de Aïn Benian³⁶.

Pour sa part, une partie de plus en plus large de la presse, sur papier ou électronique, a, pour ne pas se faire broyer dans ce nouveau réarrangement, modéré son discours d'opposition aux autorités du moment.

Au sein des couches moyennes (cadres, universitaires) dont une partie a fourni les candidats au recrutement par les nouveaux dirigeants, il y a un « désenchantement » vis-à-vis du *Hirak* et des reproches critiques de gauche et des critiques de droite : avoir dévié de ses objectifs, être manipulé, être hégémonique, d'être « incapable » de s'organiser, de désigner des leaders, etc.

67

Des questionnements sur le *Hirak*

Rien ne nous autorise à regarder le *Hirak* depuis ses débuts comme un monolithe mu par le même rejet « du système », parce qu'il a été ou est une somme de demandes disciplinées, collectives, de départ de ce système.

Mais le pouvoir – quels que soient ceux qui agissent ou s'expriment en son nom – dénie à ce peuple et à son *Hirak* une intelligence sociale et politique et fait des erreurs de gestion politique, dont la première est de ne pas avoir écouté et entendu le message et la seconde d'avoir rusé avec ce message. Erreurs sur la lecture des messages et leurs arrière-plans, erreur de vouloir en casser les thermomètres (ses « chroniqueurs ») pour faire cesser

³⁶ Ce double mouvement de recentrage des façades politiques qui abandonne les partis nationalistes trop marqués/discrédités au profit des nouveaux ralliés, clercs/experts/technocrates, et des islamistes, avec, comme symbole « novembriste badissiste », ne signifie en aucun cas que les noyaux durs des réseaux de la rente aient disparu (ce que j'avais appelé les 199 998 Bouteflika restants) ou destinés à disparaître dans les nouvelles reconfigurations.

la fièvre, et surtout rupture du contrat moral tacite que le *Hirak* a initié en s'arrêtant.

Ces indicateurs ont pour résultat de désigner le pouvoir actuel (son titulaire et son équipe) comme le prolongement du système et non pas comme étant en rupture avec lui, malgré ses « gestes sociaux », perçus à la fois comme insuffisants et déraisonnables en temps de crise (non réfléchis).

Parce qu'il ne répond pas, mais manœuvre, le pouvoir recrée toutes les conditions d'une reprise ultérieure du *Hirak* (avec la même forme ou sous des formes différentes ?) dès que cela sera possible et opportun, dans un jour, dans un an.

Manœuvre, car, depuis la bénédiction officielle du *Hirak* pour se l'approprier, et non plus « l'accompagner », et le déclarer « *mata3na* » (le nôtre), il fait semblant de soupçonner son concept d'être manipulé par des réseaux, appuyés par l'étranger, menaçant pour la stabilité du pays.

Tout en laissant penser qu'il croit qu'une quinzaine ou une centaine de facebookers sont capables de soulever autant de monde en autant de lieux au même moment, il n'a de cesse d'œuvrer vers sa scission en molécules incompatibles entre elles pour lui faire perdre cette « unanimité hétérogène ».

Et ce sont les « ralliés » qui font le travail.

Tout animateur réel ou potentiel peut être accusé de nuire à l'unité nationale, etc. et poursuivi dès lors qu'il n'adhère pas au discours qui se veut hégémonique sur la situation politique ou économique, sur les décisions prises ou sur la pandémie.

L'élargissement de l'interdiction de toute expression discordante³⁷ à la lecture des effets du coronavirus ne ménage même pas le « comité scientifique » mis en place lorsqu'il n'a pas une vision « non conforme » du confinement³⁸.

³⁷ Sous la forme de durcissement et d'extension des sanctions à travers les changements introduits dans le Code pénal.

³⁸ Sachant le désir des gens de se voir en famille au cours de l'Aïd, surtout après le confinement, et le ramadhan, ce comité avait préconisé un confinement total pour les jours de l'Aïd. Deux jours après cette annonce, la presse publie un article intitulé « Coronavirus : Tebboune ordonne le maintien des mêmes dispositions jusqu'à la fin du ramadhan, pas de confinement total les jours de l'Aïd El Fitr ». C'est un désaveu, mais un rétablissement des hiérarchies de pouvoir, le politique prenant le pas sur tout et tous (In *Journal en ligne Algérie* du 16 mai 2020). Le journal *Liberté* du 18 mai écrit à ce propos « Si les scientifiques, qui ont un avis averti sur l'option

En oubliant que l'un des éléments fondateurs du *Hirak* est la perte de confiance dans le discours de l'État sur tout et n'importe quoi, cet autoritarisme transforme les fissures possibles au sein de la population en fossé entre dirigeants et population, car non seulement elle « voit » autre chose que le pouvoir, mais, de plus, en le voyant agir, et lui interdire de parler³⁹, elle se conforte dans son opinion.

Indirectement donc, toutes les tentatives, même l'augmentation des revenus des retraités et du SNMG pour ceux tout au moins qui ont des salaires déclarés, n'auront qu'un effet de renforcement de la défiance.

Le coronavirus comme révélateur impitoyable

Dans tous les pays, le corona a joué par ses résultats le rôle de révélateur de la réalité des politiques menées par des gouvernements successifs au nom de la mondialisation et de ses « exigences » ainsi que leur nature profonde.

L'expression cynique de cette réalité est venue de Trump et d'autres dirigeants populistes.

C'est un autre genre d'omniscience et d'omnipotence qui est en œuvre en Algérie : le pouvoir, et quel que soit le problème, dont le coronavirus, affirme toujours « avoir le contrôle de la situation », que toutes les mesures sont prises pour..., en accompagnant un double déni : celui de la destruction passée des équipements publics et des activités économiques au nom du libéralisme par quarante ans de politique et de prédation⁴⁰, d'un côté, et celui de la dimension et de la nature du problème à affronter, de l'autre.

69

adéquate à adopter pendant ces fêtes, plaident, avec leurs arguments recevables parce qu'appuyés par des données vérifiées, pour un « durcissement » des mesures de confinement, pour l'avis politique, qui interagit selon des paradigmes, la place de l'argument scientifique n'est qu'un élément parmi d'autres qui participent à la prise de décision. »

³⁹ Le journal satirique en ligne *El Manchar* s'est sabordé après la censure de plusieurs sites en déclarant « Nous n'avons pas été censurés ou bloqués par les autorités. Cette décision a été prise par l'équipe de la rédaction. Le climat de répression des libertés, les incarcérations de citoyens à la suite de leurs activités sur les réseaux sociaux nous ont conduits à réfléchir sur les risques que nous encourons ». Interview du responsable, *El Watan* du 16 mai 2020.

⁴⁰ Témoignages rapportés par N. Brahimi, *op. cit.* : « Pourquoi le président, disposant d'une exceptionnelle manne financière, n'a-t-il pas construit un hôpital digne de ce nom, en Algérie, durant ses quinze années de règne ? « Lui se soigne en France, alors que nous n'avons pas de véritable prise en charge médicale dans notre pays »,

La posture se traduit par la désinformation (le maintenir non informé) et la mauvaise information (en travestissant le réel) et le choix de la gestion sécuritaire⁴¹ de problèmes sanitaires.

Cette crise a aussi révélé la profondeur du consensus que recérait le *Hirak*, du fait de sa nature en décidant de stopper provisoirement les marches du vendredi par souci de la préservation de la santé des citoyens.

L'enjeu majeur pour le pouvoir est de casser à cette occasion ce que fait le *Hirak*, en interdisant les échanges (par les réseaux sociaux notamment), en décrétant que toute information, ou analyse hors celle des officines publiques est une « fake news » pouvant conduire à la prison⁴².

Toutes ces pratiques confortent la population dans l'idée qu'il est toujours « le système », car il n'en renouvelle même pas les méthodes, les discours lénifiants sur les « changements » à venir étant désormais perçus comme ruses de guerre.

Il y a presque un postulat disant que les « défaillances » de l'État ne sont pas seulement un signe de carence, mais aussi l'expression d'une politique associant le déni du peuple⁴³ à une volonté de le « saturer » par les soucis de sa survie sanitaire ou économique pour l'immobiliser.

Aussi, avec la multiplication des cas d'atteinte par le corona dans plusieurs villes, une partie de la société civile a choisi s'auto-organiser et de se prendre en charge : les dons de masque provenant d'industriels ont afflué vers les hôpitaux, ainsi que des convois de semi-remorques

doivent se répéter les Algériens... Critique renouvelée au moment du lancement du projet de Grande Mosquée.

⁴¹ Les commissions départementales de gestion de la crise ne font référence ni à la composition en cas d'application du plan ORSEC ni à des représentants des instances de la santé publique, encore moins aux structures sous leur supervision.

⁴² Le quotidien *Liberté* du 19 mai titre « Tribunal d'El-Aouinat (Tébessa) : Un citoyen condamné à un an de prison pour avoir critiqué Tebboune », c'est-à-dire, selon son avocat, pour une « publication où il critiquait la gestion par le président de la pandémie du coronavirus », a indiqué Tarek Merah, l'un de ses avocats, sur son compte *Facebook*.

⁴³ Le président de l'Association nationale des exportateurs a déclaré à propos de la loi de finances 2020 : « À mon avis, les autorités auraient dû faire l'économie d'inscrire ce genre de produits », explique-t-il, en citant des exemples tels que les ailes de requin, le jambon, le foie gras, le kiwi, la papaye, le caviar, les produits de radiothérapie... « Je me demande avec quelle logique ces produits ont été choisis », s'interroge-t-il, « étant donné qu'ils n'existent pas ou ne sont pas consommés dans notre pays. »

chargés de produits alimentaires provenant de nombre de wilaya (Biskra, Skikda, Bejaia, etc.) vers Blida confinée, des villages et des petites localités ont appliqué des politiques de confinement assorties de l'organisation des approvisionnements divers.

À défaut d'avoir fait appel à cette conscience populaire, en lui donnant des informations détaillées au jour le jour, le pouvoir a tenté « d'organiser » à son tour des « comités »⁴⁴ pour capturer ces initiatives, contrôler le mouvement, avant de le mettre à son compte et y dissoudre l'initiative citoyenne.

Conclusion

En créant une situation de crise où la vie de milliers de personnes est menacée, le Covid-19 joue comme le révélateur d'une photographie en instantané de la situation en Algérie.

Par sa décision unanime de suspendre les manifestations, le *Hirak* a prouvé qu'il était l'expression d'un haut niveau de conscience sociale et politique. L'« arrêt » provisoire suivi de gestes d'auto-organisation et de l'expression des solidarités sont des signaux visibles que la société civile est de plus en plus réelle.

Face à cela, le pouvoir, qui tentait de se déguiser son action en « transition vers une nouvelle république », a tôt fait de prouver qu'il était le même depuis des décennies : arbitraire des arrestations, musellement de la presse, restrictions de l'information, opacité des décisions et tentatives d'enveloppement/détournement des initiatives populaires.

Tous ces indices montrent que le *Hirak* n'est pas un épiphénomène ou une manifestation de colère passagère, mais une vague de fond avec une base sociale enracinée dans un système de valeurs et porteur d'un projet politique et sociétal, face à un système

⁴⁴ Une instruction du Premier ministre stipule que « En conséquence et sous la supervision du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, les walis sont instruits, sous le sceau de l'urgence, à l'effet d'initier une opération portant organisation et encadrement des quartiers, des villages et des regroupements d'habitations ». « Dévolue aux présidents des assemblées populaires communales sous le contrôle des chefs de daïras et des walis délégués, cette mission mobilisera, sous forme de comités locaux, les élus de la commune, les associations de quartier et de village, les notables et les associations de wilaya et de commune activant dans le domaine de la solidarité et de l'humanitaire, y compris les bureaux locaux du Croissant rouge algérien et des Scouts musulmans ».

qui veut perdurer coûte que coûte et qui, pour cette raison, veut casser le *Hirak* à tout prix.

Résumé:

La résilience a donné au *Hirak* sa puissance de mouvement politique et social, qui a débouché sur la chute de Bouteflika, puis des mises à nu du régime politique autoritaire et des forces qui le sous-tendent, bourgeoisies d'appareil, compradore et oligarchie, parties prenantes d'une prédation systémique de la rente, quelle que soit leur étiquette politique.

Le gagnant de l'élection présidentielle de décembre 2019, qui promettait une « nouvelle république », a finalement choisi, à travers la gestion sécuritaire de la pandémie, le renforcement des lois répressives et la multiplication des arrestations dans les rangs des défenseurs du *Hirak*, dans une volonté de plus en plus manifeste de pérennisation du système. Ce déni du réel annonce une reprise encore plus forte du *Hirak*.

Bibliographie

72

N.B. : La bibliographie relative aux ouvrages portant sur le *Hirak* est incomplète, pour partie du fait de l'arrêt de la diffusion des ouvrages depuis février 2020, en raison du Covid-19 (ouvrages annoncés mais non parus).

Ouvrages

- Karima Aït Dahmane, *Vendredire en Algérie. Humour, chants et engagement*, Éd. El Ibriz, Alger, 2019.
- S. Bellal, *La crise du régime rentier. Essai sur une Algérie qui stagne*, Éd. Frantz Fanon, Tizi Ouzou, 2017.
- Bachir Dahak, *Les Algériens, le rire et la politique, de 1962 à nos jours*, Éd. Frantz Fanon, Tizi Ouzou, 2018.
- B. Destremau, A. Deboulet et Ireton François (sous la direction de), *Dynamiques de la pauvreté en Afrique du Nord et au Moyen-Orient*, Paris, Éd. Karthala-Urbama, 2004.
- Annie Rey-Goldzeiguer, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945 : de Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, Éd. La Découverte, coll. Textes à l'appui, 2002.
- Amin Khan (coord.), *Marcher*, Éd. Chihab, 2019, collection Nous autres, Éléments pour un manifeste de l'Algérie heureuse.
- Karima Lazali, *Le trauma colonial. Enquête sur les effets psychiques et politiques de l'offense coloniale en Algérie*, Éd. Koukou, Alger, 2018.
- Mohamed Mebtoul, *Algérie. La citoyenneté impossible ?*, Éd. Koukou, Alger, 2018.
- Mohamed Mebtoul, *Libertés, dignité, algérianité. Avant et pendant le « Hirak »*, Éd. Koukou, Alger, 2019
- Saïd Sadi, *Révolution du 22 février. Un miracle algérien*, Éd. Frantz Fanon, Tizi Ouzou, 2019
- Rachid Sidi Boumedine, *Bétonvilles contre bidonvilles. Cent ans de bidonvilles à Alger*, Éd. Apic, Alger, 2017.

UNE TENTATIVE D'ANALYSE DU *HIRAK*

- Rachid Sidi Boumedine, *Aux sources du Hirak*, Éd Chihab, Alger, 2019
- Sarah Slimani (ouvrage collectif coordonné par), *La révolution du sourire*, Éd. Frantz Fanon, 2019.

Articles, communications

- Hocine Belalloufi, « Algérie : vers le point de non-retour ? », revue *Contretemps*, mai 2019.234
- Abdelhafidh Hamdi Cherif, « Communauté. Communautés. La hiérarchie des appartenances », in *Naqd, Revue d'études et de critique sociale*, n° 32, automne 2015.
- M. Hachemaoui, « Le politique en Algérie, au Maghreb et dans les pays du Sud : organisations du pouvoir et relations de l'autorité avec la société », (en langue arabe), in *Penser le politique, Naqd* n° 19/20, Alger, Automne/hiver 2004.
- Abderrahmane Moussaoui, « L'Algérie, d'une communauté à l'autre », *Naqd* n° 32, *Revue d'études et de critique sociale*, automne 2015.
- Penser le politique, *Naqd*, n° 19/20, Alger, Automne/hiver 2004.
- Arezki Aït Larbi, intitulé « Ne pas céder à la peur ! Protéger nos libertés ! Réhabiliter le débat pluriel », quotidien *El Watan* le 12 juin 2018.
- Jean-François Médard, « Le modèle unique d'État en question », *Revue internationale de politique comparée*, 2006/4 (Vol. 13).
- R. Mahmoudi, « Les citoyens plus vigilants que jamais : les nervis du FIS chassés du Hirak », diffusion par le site *Algérie patriotique* du 1^{er} juin 2019.
- Rachid Sidi Boumedine, « La citadinité, une notion impossible ? », in *La citadinité en question*, fascicule de recherche n° 29, URBAMA, Tours, 1996.
- Rachid Sidi Boumedine, « Stratégies de groupe et survie en Algérie », communication au colloque « Stratégie des groupes sociaux victimes de la globalisation de l'économie », Centre de recherche sur le développement, Neuchâtel, 12 et 14 janvier 1995.
- Rachid Sidi Boumedine, « Occupation des espaces publics en Algérie : incivismes paradoxaux et paradoxes des incivismes », colloque international : Images et Citadinités, EPAU et Université de Bordeaux, Alger 29 et 30 novembre, 1^{er} décembre 2005.
- Rachid Sidi Boumedine, « Désordres ou Des ordres urbains », in *Des Ordres urbains, Naqd, Revue d'études et de critique sociale* n° 16, 2002.
- Rachid Sidi Boumedine, « L'urbanisme : une prédation méthodique », in *Corruption et prédation, Naqd, Revue d'études et de critique sociale* n° 25, 2008.
- Rachid Tlemçani, « Modernisation et modernité. État contre société », quotidien *El Watan*, 26 février 2019.

Rapports, documents

- Rachid Sidi Boumedine, « L'État, l'exercice du pouvoir et l'aménagement », thèse d'habilitation à la Direction de recherches, université de Poitiers, juin 2001.
- Ghania Mouffok, « Organisation de la société civile entre contraintes et libertés », rapport de mission à El Oued, Ouargla, sud-est Algérie 10 et 21 mars 2015. Projet : La Facilité pour la société civile sud (FSC Sud), programme régional pour le renforcement des capacités de la Facilité pour la société civile sud ENPI-2012 - 304 - 556 Termes de référence Cartographie analytique de la société civile en Algérie.

ATTENTION, RÉVEIL D'UN PEUPLE !



1^{ER} ANNIVERSAIRE DU HIRAK

